Le calme n'est pas encore revenu dans la Ruhr

De nombreux communistes viennent d'y être arrêtés

Dusseldorf, 1er. — On prévoit une nouvelle agitation ouvrière, par suite de l'augmentation considérable du prix de la vie.

La police procède à une épuration de la population.

De nombreuses arrestations de communistes ont eu lieu, notamment à Dortmund et à Bochum.

Deux allemands ont tenté de faire évader un train

Dusseldorf, 1er. — Deux Allemands ont tenté de corrompre la nuit dernière un douanier, à la gare de Mettmann, en lui offrant six millions de marks pour qu'il laisse passer en fraude, un train de marchandises à destination de l'Allemagne non occupée.

Le douanier a fait arrêter les deux individus et fait prévenir la Sûreté française qui a fait saisir le train au poste de bouclage de Hahnenfurth.

Ce train était composé de douze wagons chargés de machines de fer, d'ustensiles de ménage et de vins.

Le mécanicien et le chauffeur ont été arrêtés, ainsi que le chef de gare de Mettmann.

Un nouveau contingent du 43e R. I. va partir en pays occupés

Un second contingent du 43e R. I. est en voie de formation et partira prochainement pour la Ruhr. Il comprendra environ 90 hommes qui seront encadrés par quelques sous-officiers. Les militaires sont destinés à remplacer le 43e R. I. qui se trouve en Rhénanie.

Du fait de ce nouveau départ, il ne restera que très peu d'hommes des troupes métropolitaines dans la garnison de Lille, dont les services seront assurés par des troupes algériennes.

D'autre part, au cours de l'après-midi de jeudi, un détachement de mitrailleurs du 43e R. I. a quitté le quartier Schramm à Arras, à destination de la Ruhr.

Deux compagnies du 3e Génie, également prêtes à partir, n'en ont pas encore reçu l'ordre.

M. Le Trocquer fait appel aux cheminots retraités

Paris, 1er. — La Fédération Nationale des Retraités des Chemins de fer communique une note aux termes de laquelle M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics, vient d'informer la Fédération Nationale des Retraités des Chemins de fer que la régie des chemins de fer en territoires occupés avait décidé de faire appel aux retraités ayant conservé l'activité nécessaire pour assurer un service.

Les demandes des retraités seront centralisées à Paris, 53, rue Polonceau.

M. Stinnes à Milan

Rome, 1er. — Le Messagero » signale un bref séjour de M. Stinnes à Milan, où il s'est rencontré avec diverses personnalités, notamment le banquier Toeplitz.

Le mark allemand au pair avec la couronne autrichienne

Berlin, 1er. — La Bourse de Berlin a enregistré hier des cours de report. Le dollar a été coté soixante-dix mille marks, la couronne autrichienne est maintenant effectivement au pair avec le mark allemand. On a payé hier, après la Bourse, cent marks pour cent couronnes autrichiennes.

Sous le rapport du change, l'Allemagne est donc tombée au niveau de l'Autriche.

L'impôt sur le revenu

Une intervention en faveur des contribuables du Nord

Notre ami ESCOFFIER, député du Nord, vient d'intervenir très énergiquement auprès du Ministre des Finances en faveur des contribuables du Nord, auxquels on réclame d'un seul coup et sans leur laisser le temps de respirer l'impôt sur le revenu afférent aux années 1919, 1920 et 1921.

Nous reproduisons les termes de son intervention :

Monsieur le Ministre,

« Il semble que vraiment vos services mettent tout en œuvre pour irriter les contribuables des Régions libérées. Je ne veux parler que du Nord et vous signaler ce qui s'y passe d'étrange.

« Des contribuables ont reçu, le 28 mai, de leur percepteur, un avertissement de payer à leur caisse, le plus tôt possible et au plus tard le 5 juin, les sommes dont ils sont redevables.

« Il s'agit de l'impôt sur le revenu, afférent aux années 1919, 1920 et 1921.

« Vos services auraient la prétention de toucher presque sans délai les impôts s'échelonnant sur trois années.

« J'espère que votre pensée a encore été dépassée.

« Des propositions de loi sont déposées sur le Bureau de la Chambre ; elles tendent à accorder des moratoires aux sinistrés.

« Nous étions beaucoup à penser qu'un terrain de conciliation serait trouvé, d'autant plus que nos concitoyens ne peuvent être rendus responsables des retards apportés par vos services dans l'établissement de leur compte.

« J'ajoute que ce serait mal récompenser les contribuables du Nord, que d'exiger d'eux le paiement immédiat de trois années d'impôts.

« Le Nord a fait, l'année dernière, un effort fiscal considérable, je dirai remarquable. Il a été versé par ce département, dans vos caisses, la somme de 1.039.382.609 fr. 86 (et l'impôt sur le revenu ne fut pas perçu).

« En outre, si je recherche quel est le rendement des impôts dans le Nord, en 1923, je trouve, pour le premier trimestre, 302.238.126 fr. 11, et pour le mois d'avril 122.222.704 fr. 33.

« L'impôt sur le revenu a produit, pour avril, dans le Nord seulement, 7.270.500 fr.

« L'histoire nous enseigne que nous fûmes toujours, dans ce coin de France, la vache à lait.

« Nous pensions cependant qu'il y avait quelque chose de changé depuis Louis XIV.

« J'espère, Monsieur le Ministre, que la présente retiendra tout particulièrement votre bienveillante attention et qu'elle recevra la suite favorable qu'elle comporte.

« Dans cette attente, etc. ».

Le temps de service des ajournés aînés de cinq enfants

A une question posée par le député du Pas-de-Calais Georges Richard, concernant le temps de service des ajournés aînés de cinq enfants, le ministre de la Guerre a répondu :

« Les ajournés des classes 1920 et 1921, incorporés avec la classe 1922, ne sont astreints respectivement qu'à six mois et dix-huit mois de service actif. Ces jeunes gens bénéficiant déjà d'une réduction de service, en qualité d'ajournés appartenant à une classe qui a fait deux ans, ne peuvent recevoir application des dispositions de l'article 2 de la loi de recrutement qui, d'ailleurs, vise seulement les classes 1922 et suivantes.

Inscrivez-vous pour le nouveau dictionnaire

IL SERA PEUT-ETRE ACHEVÉ DANS CENT ANS

Paris, 1er. — La journée d'hier marquera dans les annales de l'Académie française. L'illustre compagnie a, en effet, entamé la préparation du second volume du « Dictionnaire », le tome premier étant, enfin, achevé après quarante-cinq années de travail.

Ce premier tome comprenant les lettres de l'alphabet de A à H, inclusivement, soit huit lettres, une règle de trois permet de supputer que les dix-huit lettres restant à étudier ne demanderont guère plus de cent un ans et trois mois — ce qui laisse supposer que l'édition complète paraîtra au mois d'août ou de septembre 2024. Et pourtant l'Académie travaille avec ardeur. Dans la seule séance d'hier elle est allée jusqu'au mot « Iroquois ».

Ce vocable est relativement récent — vainement le chercherait-on dans les premières éditions, celle de 1694, par exemple.

A la dernière édition, qui est de 1878, « Iroquois » est ainsi défini :

Iroquois : s. m. On ne met pas ici ce mot comme nom de nation, mais parce qu'il sert quelquefois, figurément, et familièrement, pour désigner une personne dont les actions et la conduite sont bizarres, contraires au bon sens ou aux usages. « C'est un iroquois. Quel iroquois ! »

L'Académie, jugeant hier cette définition bonne et satisfaisante, s'inclina devant elle et l'admit avec iroquois dans le futur « Dictionnaire ».

Et les Quarante ne lurent pas plus avant.

Le bibliothécaire de Douai reçut une lettre bien curieuse

Un Boche voleur lui offre de restituer... moyennant finances

M. le bibliothécaire de la ville de Douai vient de recevoir une bien curieuse lettre. La missive, recommandée, arrive d'Allemagne, elle est timbrée exactement à 300 marks. Elle apporte à M. le bibliothécaire les intéressantes propositions que croit devoir lui faire un Boche qui vint à Douai pendant l'occupation. Ce personnage ne rentra pas chez lui les mains vides. Il eût l'occasion de s'approprier de nombreuses estampes de valeurs provenant du Musée. Ces gravures lui plaisent du reste toujours autant « mais la vie est chère en Allemagne écrit-il » et il offre finalement de les recéder à M. le bibliothécaire « à prix d'amis ».

Le service de récupération a été mis au courant de la proposition de l'honnête allemand.

Un receveur a été dévalisé par des bandits masqués

Toulon, 1er. — Hier, vers 5 heures du soir, sur la route du Plan-de-la-Tour (Var), des bandits masqués ont attaqué le garçon de recettes David, revenant d'une tournée d'encaissements, et qui était à bicyclette.

Après l'avoir jeté à terre, bâillonnée et ligoté, les bandits lui ont enlevé sa sacoche contenant cent mille francs en billets de banque.

Des paysans revenant des champs ont secouru l'encaisseur, qui était sans connaissance.

Le temps d'aujourd'hui

ORAGEUX

Très brumeux, couvert avec quelques éclaircies et averses orageuses et orages locaux, plutôt le soir. Température minimum : 10°.

Il fut question hier, à Lille de "Mobilisation industrielle"

Des membres du Conseil de la Défense Nationale ont eu une entrevue à la Chambre de Commerce

Au cours d'une entrevue avec une délégation du Conseil Supérieur de la Défense Nationale, la Chambre de commerce de Lille eut, hier, à s'occuper d'une très importante question : celle de la « Mobilisation industrielle ».

On sait combien laissa à désirer l'utilisation rapide des ressources industrielles du pays au début de la dernière guerre. On s'efforce, au cours de l'entrevue, à obtenir qu'en cas de conflit, il n'en soit plus de même désormais. Il s'agit pour cela de coordonner les efforts et, par une suite de mesures appropriées, de créer des organisations spéciales, rendant possible une mobilisation industrielle rapide et pratique.

La délégation du Conseil Supérieur de la Défense Nationale qui vint à Lille, vendredi, était composée du général Sérigny, secrétaire général du Conseil Supérieur de la Défense Nationale; de MM. Figuera, directeur des affaires commerciales et industrielles au ministère du Commerce; du colonel Morrand, de l'intendant Laporte, des capitaines Cazenave, Macé, Clémentel, secrétaires du Conseil Supérieur de la Défense Nationale. Cette délégation arriva à 9 heures du matin et fut reçue par M. A. Descamps, président de la Chambre de commerce.

A 4 heures, avait lieu, à la Nouvelle Bourse, une assemblée générale de la Chambre de commerce. M. Morain, préfet du Nord, et le général Lacapelle, commandant le 1er corps d'armée, y assistaient.

Le général Sérigny exposa de suite le but de cette visite du Conseil Supérieur :

« Il s'agit, déclara-t-il, d'organiser logiquement, en cas de conflit, la mobilisation industrielle de toutes les ressources de la région. Pour cela, le Conseil Supérieur de la Défense Nationale a besoin de l'aide des Chambres de commerce qui devront lui fournir tous renseignements utiles.

« On se propose, dit encore M. Sérigny, de confier le cas échéant, la direction de cette mobilisation à une personnalité de la région.

« Un projet de loi en ce sens est préparé et sera soumis sous peu au Parlement. Il aura une grande souplesse. D'après ce projet, tous les français, hommes et femmes, seraient, en cas de guerre, en état de réquisition permanente ».

Après avoir écouté ces explications, M. A. Descamps déclara à la délégation que le pays trouverait dans le Nord le concours dévoué des populations.

LA RADIO-TELEPHONIE

La séance se continua ensuite sous sa forme habituelle, M. Masquelier faisant une communication sur la radio-téléphonie. Des renseignements donnés, il appert que le Ministère prendra l'initiative des postes émetteurs. Auprès de chaque Chambre de Commerce, une enquête sera faite pour savoir les désirs de la région en ce qui concerne la transmission des cours.

Le président appela ensuite l'attention de l'assemblée sur la nécessité d'informer les commerçants de l'obligation qui leur est faite d'apposer le numéro d'immatriculation de leur registre analytique du commerce sur toutes factures, annonces, prospectus, lettres.

En ce qui concerne le câble téléphonique Lille-Roubaix-Tourcoing, l'assemblée fut informée que l'avenant venait d'être signé par le Sous-Secrétariat d'Etat.

Quant à l'emprunt de 1.100.000 francs, il est accepté par le ministère du Commerce.

En juillet prochain aura lieu à Lille, une *exposition de produits canadiens. Elle comprendra plusieurs trains routiers, formant un total de quarante wagons-exposition.* Quelques autres questions secondaires et la séance fut levée.

Un journal licencieux saisi par la police

En vertu d'instructions parvenues de Paris au Parquet de Lille, le service de la sûreté a procédé hier à la saisie du N° 17, du journal pamphlétaire illustré « Le Déchaîné », qui en est à sa première année d'existence.

Ce journal qui ne paraît qu'hebdomadairement, contient un article « Les enfants s'amusent » signé Cyrnos, qui serait la cause de tout le mal. Ajoutons que le « Déchaîné » s'imprime à Paris et que les exemplaires saisis par la police soit dans les kiosques de vente, soit entre les mains de camelots, portent la date du 14 mai 1923.

L'Anniversaire du combat d'Hébuterne

10 JUIN 1915

Le Comité du Souvenir du 245e célébrera, le dimanche 10 juin, le huitième anniversaire du combat d'Hébuterne, au cours duquel tombèrent au champ d'honneur de nombreux officiers, sous-officiers et soldats des 245e et 327e R. I.

Le cimetière définitif d'Hébuterne-Serre, propriété du Comité du Souvenir, installé sur le champ de bataille même, sera visité.

Il n'y aura pas de train spécial cette année.

Voici l'horaire le plus pratique pour se rendre à Hébuterne :

Départ de Lille (toutes classes), 5 h. 40 ; arrivée à Arras, 7 h. 38 ; arrivée à Beaucourt, 8 h. 38.

Départ de Lille, 7 h.00 ; arrivée à Arras, 7 h. 48 (secondes seulement) ; arrivée à Beaucourt, 8 h. 38.

Retour. — Départ de Beaucourt, 14 h. 40 ; arrivée à Arras, 15 h. 21 ; arrivée à Lille, 18 h. 04.

Départ de Beaucourt, 18 h. 10 ; arrivée à Arras, 18 h. 52 ; arrivée à Lille 21 h. 18.

Les voyageurs de 1re et de 2e classes pourront écourter le retour en prenant à Arras les trains suivants qui correspondent avec les deux ci-dessus :

Arras, 15 h. 57 ; Lille, 16 h. 58 ; Arras, 19 h. 34; Lille, 20 h. 24.

Ces trains donnent la correspondance à l'aller et au retour pour la direction de Valenciennes, changement à Douai.

Départ de Valenciennes à 5 h. 18.

Retour à Valenciennes à 17 h. 51 ou à 21 h. 07.

Il est indispensable de se munir d'un repas froid et si possible de boisson. Il n'existe plus de restaurant à côté du cimetière. On peut trouver de la boisson au carrefour de la succursale, ver de la boisson au carrefour de la Sucrerie, à 1.800 m.

Il y a entre Beaucourt-Hamel et le cimetière un parcours à faire à pied de 4 kilomètres.

La visite du cimetière et la cérémonie seront terminées à temps pour permettre aux personnes pressées de rentrer par le train de 14 h. 40

Une Assemblée générale des Associations de Sinistrés

ELLE A LIEU AUJOURD'HUI, A PARIS

La Fédération des Associations Départementales et Unions de Sinistrés tiendra son assemblée générale aujourd'hui, samedi, à 15 h. 30, à son siège social, 8, rue de l'Isly (VIIIe arr.), sous la présidence de M. Hayez, sénateur, président du Groupe Interparlementaire des Régions Dévastées, assisté des présidents de toutes les associations et unions de sinistrés.

Les remboursements à vue sur livrets de caisse d'épargne

La Caisse Nationale d'Epargne rappelle que, depuis le 1er mars dernier, les titulaires de livrets peuvent obtenir des remboursements à vue au bureau de poste qu'ils ont spécialement désigné.

Des notices fournissant tous renseignements utiles sont mises à la disposition du public dans tous les bureaux de poste.

Un atterrissage mouvementé près de Boulogne-sur-mer

LES SEPT PASSAGERS DE L'AIR ONT ETE CONTUSIONNES

Boulogne, 1er. (De notre corr. part.). — Par suite d'une panne de moteur, un avion Farman, pilote Grasset, mécano Férone, a atterri brutalement au lieu dit le Chemin Vert, près de Boulogne, à 15 heures. Le train d'atterrissage rencontra un petit mur surmonté de fil de fer ronce qui, accrochant l'aile droite de l'appareil, le plaqua par terre. Le turain fut complètement brisé. Le pilote et les passagers, projetés à l'intérieur de l'appareil, furent contusionnés. Un voyageur, sir Willem, plus blessé, fut transporté à la clinique Leroy.

La panne d'avion arriva alors que l'appareil se trouvait à trois cents mètres au-dessus du port de Boulogne ; le pilote chercha un terrain, mais ne rencontra que des collines. Il réussit à survoler ces dernières et vint atterrir comme il est dit ci-dessus, dans un champ ensemencé.

Sept passagers étaient à bord, ainsi que des sacs de dépêches et 175 kilos de bagages.

Les passagers sont redescendus à Boulogne et ont pris passage sur le paquebot pour l'Angleterre, sauf le blessé. L'appareil est gardé par la police. Grasset pilotait depuis douze ans, et c'est son premier accident ; le mécano Férone en est à son troisième accident.

Pas de cheminots anglais en France

MAIS DES OUVRIERS METALLURGISTES VONT Y VENIR TRAVAILLER

Paris, 1er — Le ministère du Travail déclare inexact que des cheminots anglais doivent venir travailler en France.

Il s'agit de la venue d'un contingent d'ouvriers métallurgistes anglais pour le compte d'une société privée de construction de matériel de chemin de fer, dans une région où les disponibilités en main-d'œuvre française font défaut.

Pour amuser la foule, un homme plongeait dans le canal...

Bordeaux, 1er. — En attendant l'arrivée d'une course de bicyclettes à Agen (Lot-et-Garonne), le nommé Vidal, âgé de 25 ans, matelassier, légèrement pris de boisson, plongeait dans le canal latéral pour ensuite faire la quête et ramasser ainsi quelques sous. La foule s'amusait à ces exercices de natation lorsque, tout à coup, on vit Vidal se débattre et disparaître. Plusieurs personnes se jetèrent à l'eau, mais, malgré tous leurs efforts, elles ne purent que ramener un cadavre. Vidal avait été frappé de congestion.

Troubles au Mexique

Mexico, 1er. — Trois mille personnes ont attaqué le palais provincial et désarmé la police, qui avait fait feu.

Ces désordres ont été provoqués par la limitation à 25 du nombre des ministres de toutes les religions dans l'Etat de Durango.

UNE OGRESSE

New-York, 1er. — On mande de Lansing (Etat de Michigan), qu'une femme va passer en jugement, accusée d'avoir empoisonné son beau-fils, âgé de 12 ans.

Mais la justice a découvert qu'au cours des dernières années, neuf autres enfants sont morts chez elle. Quelques-uns étaient ses propres enfants; les autres lui avaient été confiés en garde. Un des petits pensionnaires avait été enterré avec hâte dans un terrain. L'accusée expliqua pour sa défense que l'enfant était mort de la diphtérie, il avait fallu l'ensevelir rapidement.

Cette femme a, pendant longtemps, abusé des stupéfiants, ce qui peut expliquer les crimes qu'on lui reproche.

Le Congrès National des Mutilés de la guerre

Il s'est ouvert à Lille, vendredi

Le Congrès National des Mutilés s'est ouvert à Lille, hier après-midi. Il fut précédé d'une assemblée générale tenue à 3 heures en la Salle des Fêtes de l'Université, rue Auguste Angellier. Cette séance d'ouverture fut présidée par le général Malleterre ; le bureau étant composé de MM. Perraut et Beslay, vice-président ; Thiébaud, secrétaire général ; Pinault, Larugeault, Planche, Anglerot, Boyer, Levêque, Villedieu, etc...

Le général Malleterre, dès le début de l'assemblée générale, remercia les nombreuses personnes présentes de leur dévouement et donna la parole à M. Thébaud, secrétaire général pour la lecture du rapport moral. Ce rapport définit d'abord ce que fut l'action intérieure du groupement en 1922. Comme résultats acquis, figurent les grands problèmes d'intérêt général qui sont résolus, la loi sur les pensions qui est établie définitivement, les modalités en étant définies.

Parmi ce qui reste à faire, signalons la législation sur les invalides de guerre qui nécessite encore un travail laborieux ».

M. Thébaud effleure ensuite la question électorale. Il prouve que les Mutilés constituent une force organisée et qu'ils doivent se garder de faire de la politique. « La politique, — dit-il, — est un élément dissolvant, nous ne devons pas la laisser s'introduire dans nos assemblées de mutilés. Nous avons une autre besogne à accomplir. Nous symbolisons l'union sacrée, gardons précieusement cet idéal ».

« En 1922, il a encore — continue M. Thébaud, — été mis de l'ordre dans l'organisation de l'association, des situations ont été procurées à de nombreux adhérents, un hôpital spécial établi à Neuilly-sur-Seine, et la liquidation des droits des Mutilés activée ».

M. Thébaud continue son rapport en faisant l'éloge et en décernant des remerciements à divers présidents de groupements et à diverses personnes secourables qui furent bienfaisantes pour les mutilés. M. Degouy, le président du groupe de Nord est particulièrement l'objet de félicitations élogieuses du secrétaire général de l'A. G. M. G.

« Ce qui reste à faire pour compléter notre action, — dit encore M. Thébaud, — ce sera à vous de le décider au cours de ce Congrès. Une question devra être examinée très sérieusement. C'est celle de la Mutualité. Là doivent porter nos efforts si nous voulons faire œuvre utile dans l'avenir ».

En terminant son rapport, M. Thébaud, fait l'éloge du général Malleterre, fondateur de l'Association.

Le droit aux réparations

Le général Malleterre insiste à son tour sur la nécessité en tant qu'association, de ne pas faire de politique. Si au point de vue individuel chacun doit accomplir son devoir électoral, l'Association des Mutilés, elle, doit être muette.

Individuellement, les Mutilés ont le devoir de veiller à ce que les réparations dues par l'Allemagne deviennent un fait acquis. Sur celà, nous ne devons pas transiger.

Les ruines effroyables qui ont couvert cette région du Nord ne sont pas encore réparées. Elles doivent l'être.

Les soldats de France, les mutilés, ont le devoir d'y veiller.

Une question épineuse

Une polémique s'engage ensuite sur le fait de savoir si, dans l'avenir, l'Association des Mutilés de la Guerre accueillera dans ses rangs les Veuves de guerre et les ascendants et Anciens Combattants.

M. Thébaud n'en est pas partisan, ni le général Malleterre. Par contre, MM. d'Urbail du groupement de Metz, et Planche, penchera-ient plutôt dans ce sens.

La question sera examinée au cours du Congrès, car il s'agit d'une transformation des statuts.

Finalement, le rapport moral fut adopté à la majorité.

M. Maria donna ensuite connaissance du rapport financier. Ce rapport fut adopté.

L'ouverture officielle du Congrès

Le général Malleterre ouvrit ensuite officiellement le Congrès. Il se déclara heureux de voir ce premier Congrès des Mutilés s'ouvrir à Lille, ville frontière, si ravagée par la guerre et si vaillante.

La séance fut ensuite levée pour permettre aux commissions de se réunir et de commencer leurs travaux.

Le soir, une représentation de gala fut donnée au Théâtre Municipal de Lille. La troupe de la Comédie Française y joua « Il ne faut jurer de rien » et « L'Eté de la St-Martin ».

La réception du Maréchal Fayolle

Demain 3 Juin, le Maréchal Fayolle sera à Lille pour présider le Congrès de l'Association générale des Mutilés de la guerre. Le Comité de l'A. G. M. G. fait appel à toutes les Sociétés d'Anciens Militaires, d'Anciens Combattants, de Préparation Militaire et de Gymnastique, pour participer à la réception du Maréchal. Tous, voudront s'associer ainsi à l'hommage que la Population Lilloise se propose de rendre au grand vainqueur de la Somme qui a tant contribué à la victoire de nos armes.

Un drame chez le Ministre de la Justice des-Etats-Unis

Un intime du président Harding s'est brûlé la cervelle

Washington, 1er. — On a toujours tort, quand on est l'ami intime du chef de l'Etat, de se suicider ; on a encore plus tort de se livrer à cette opération dans les appartements du ministre de la Justice... M. Jesa Smith, grand et riche banquier de l'Ohio, a donc eu doublement tort de se suicider, il y a deux jours, à Washington. Il était un des amis les plus intimes du président Harding et il choisit, pour en finir avec ses jours, le salon particulier de M. Daugherty, attorney général et ministre de la Justice.

On pense si ce suicide fait marcher les langues à Washington.

Mais, au grand tort de M. Jesa Smith, il y a une atténuation : c'est qu'avant de mourir, n'ayant ni femme ni enfants, il a laissé toute sa fortune à M. Daugherty, ministre de la Justice.

C'est une excuse.

La grève des C. P. T. T. belges pourrait continuer

LE GOUVERNEMENT MAINTIENT LA REVOCATION DES MENEURS

Bruxelles, 1er. — Le Syndicat National, qui avait lancé pour aujourd'hui l'ordre de la reprise du travail, se basant sur les déclarations du gouvernement disant de ne plus frapper de suspension ou de révocation les travailleurs qui auraient repris le travail le 1er juin, vient de recevoir, par l'intermédiaire du ministre du Travail, une note informant le Syndicat que 164 meneurs ne seront pas compris dans cette mesure.

LES STATIONS DE MOUSCRON et de MENIN RESTAIENT DESERTES HIER

Hier, dans l'après-midi, à Mouscron et Menin, les stations sont restées désertes; quelques trains seulement sont partis de ces deux importantes gares frontières. Un service plus ou moins assuré existe, composé de militaires (cheminots mobilisés) et quelques employés restés au travail.

Des camions autos stationnent devant les gares et prennent les voyageurs les plus pressés; le tarif est assez élevé pour le voyage Mouscron-Gand, la place était de 7 francs.

Au Conseil de Préfecture du Nord

Le Conseil de Préfecture s'est réuni vendredi sous la présidence de M. Emile Régnier.

M. Lavelaine, de Manbeuge, avait passé un marché de gré à gré avec l'Etat pour le dragage de l'Escaut et du canal de Mons, en 1920. Ce marché comportait une clause spécifiant l'enlèvement de 90.000 mètres cubes. Or, M. Lavelaine en a extrait 123.000. D'où procès avec l'Etat. Après plaidoirie de Me Maulion, plaidant pour M. Lavelaine, de Me de Lanwereyns, plaidant pour l'Etat, l'affaire fut mise en délibéré.

Gros lots et autres

VILLE DE PARIS 1921

Les numéros ci-dessous sont sortis gagnants dans les séries A et B :

Le numéro 1.025.728 gagne 150.000 francs.

Le numéro 42.872 gagne 100.000 francs.

Les numéros 767.313 — 1.362.853 — 1.438.598 gagnent chacun 50.000 francs.

Les numéros 119.088 — 172.863 — 364.881 — 673.683 — 711.915 — 927.236 — 1.212.682 — 1.582.441 gagnent chacun 10.000 francs.

Les numéros 90.586 — 228.209 — 509.612 — 1.460.114 — 1.708.609 gagnent chacun 5.000 francs.

CREDIT NATIONAL 1919

Le numéro 7.909.088 gagne 1 million de francs.

Les autres numéros de la centaine sont remboursés à 600 fr.

Le numéro 1.860.427 gagne 500.000 francs.

Les autres numéros de la centaine sont remboursés à 600 fr.

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 100.000 fr. : 727.056 — 983.009 — 2.766.065 — 4.455.558 — 5.919.519.

Les dix numéros suivants gagnent chacun 50.000 fr. :

831200 — 1615847 — 2676080 — 2697379 — 3290026 — 3380641 — 4807484 — 4812784 — 7535580 — 7959290

Les autres numéros des centaines renfermant des lots de 100.000 fr. et de 50.000 fr. sont remboursés à 600 fr.

CREDIT NATIONAL 6 % 1921

Les numéros 806824 des 6 séries 0 à 5 millions seront remboursés par 100.000 fr.

Les numéros 136824 des 6 séries 0 à 5 millions seront remboursés par 50.000 fr.

Les numéros 576824, 666824, 696824, 736824 des 6 séries 0 à 5 millions seront remboursés par 10.000 fr.

Les numéros 326824, 416824, 426824, 726824 des 6 séries 0 à 5 millions seront remboursés par 5.000 fr.

Tous les bons dont les numéros sont terminés par l'un des trois nombres suivants : 571, 6072, 6824, seront remboursés par 1000 fr., sauf les 60 bons déjà énoncés qui sont remboursés par : 100.000, 50.000, 10.000, 5.000 fr.

EN DEUX LIGNES

Paris. — Depuis hier, le lait est vendu 0 fr. 80 le litre.

Lausanne. — L'observateur amér. a pleins pouvoirs pour traiter commercial. avec Turquie.

Naples. — La 5e étape du Tour d'Italie a été gagnée par Girardengo, l'éternel 1er.

Paris. — Amélioration de la santé de M. Raoul Péret. La convalescence est en cours.

Paris. — Des volontaires garibaldiens ont déposé une cour. sur la tombe du soldat inconnu.

FEUILLETON DU 3 JUIN 1923 — N° 28

L'ANNEAU D'ARGENT

Grand roman d'amour par Georges de BOISFORÊT

DEUXIEME PARTIE

Celles qui pleurent

I

HUIT JOURS PLUS TARD...

Et, tandis que, à son oreille, parvenaient des paroles d'amour... des protestations passionnées qu'elle était obligée d'écouter... elle fermait les paupières, froide, pâle comme une morte, et malgré elle, elle sangeait — la malheureuse ! — combien ces paroles d'amour... combien ces protestations passionnées qui l'emplissaient d'un insurmontable dégoût eussent été douces à son âme, prononcées par d'autres lèvres... par les lèvres de celui dont l'image adorée était en elle pour toujours.

Et qu'elle ne reverrait plus jamais, hélas !

Car — quelque calvaire qu'elle dût gravir — elle était résolue à faire tout son devoir. Elle avait accepté d'être la femme de Jacques Burgos.

Toujours sa conscience serait sans reproche.

Et personne ne saurait combien elle souffrait.

Personne.

Ni son père.

Ni sa mère surtout !...

A quoi bon inquiéter celle-ci... lui faire partager des tourments auxquels nul ne pouvait rien...

Une douleur qui était sans guérison possible...

Car elle, Marcelle, garderait intact, dans le mystère de son cœur à jamais déchiré, à jamais meurtri, l'amour que lui avait inspiré Gaston Mauroy...

Oui, cet amour auquel elle avait arrêté ses rêves de jeune fille... tôt brisés, hélas ! cet amour si tendre, si profond, si absolu, et qui eût fait la joie suprême de sa vie, ne s'éteindrait qu'avec elle...

Jusqu'à son dernier souffle elle aimerait le jeune officier...

Oh ! certes elle l'aimerait... davantage encore que par le passé... elle l'aimerait — l'infortunée ! — dans le deuil de son âme, dans ses regrets, dans son désespoir, dans l'immense désespoir que — hélas ! ne le fallait-il pas — elle continuerait de dissimuler aux yeux de tous !

Il lui était impossible d'oublier...

Fébrile, de plus en plus nerveuse, de plus en plus impatiente, elle avait sonné à la grille.

Jenny était venue ouvrir.

— Vous mademoi... s'était-elle exclamée, écarta la draperie.

— Vous... madame !...

— Moi-même, ma bonne Jenny... Dis-moi, ma mère est là ?

— Oui... Madame se tient dans le petit salon... Elle est seule... Il y a un quart d'heure à peine, le docteur Daubry l'a quittée.

Marcelle ne prêta pas attention à la dernière phrase prononcée par la femme de chambre... Quoi d'étonnant d'ailleurs à ce que le vieux médecin vint voir sa mère... N'était-il pas l'un des familiers de la maison... le meilleur ami de Pierre Sartolles.

Elle était si loin de se douter de la vérité !...

Suivie par Jacques... qui venait de payer le cocher... elle traversa la cour... gravit le perron... s'engagea dans le vestibule.

Arrivée devant la chambre où on lui avait dit que se tenait sa mère, elle écarta la draperie...

A peine entrée dans la pièce elle se sentit étreinte... enveloppée dans la caresse de deux bras noués autour d'elle avec passion.

— Maman... maman... balbutia-t-elle.

— Ma fille !...

La joie, l'émotion qui les suffoquaient l'une et l'autre, ne leur permettaient pas d'en dire davantage.

Longtemps elles demeurèrent ainsi.

La première, Régine, s'arracha à son bonheur.

Elle s'approcha de Jacques qui... debout... attendait près de la porte.

— Mon fils, dit-elle simplement.

Elle lui tendit les deux mains... dont il s'empara... et que, avec respect, il porta à ses lèvres.

Et sous ce baiser, Régine frissonna.

Ah ! Dieu... c'était donc vrai que jamais... quelque effort qu'elle tentât sur elle-même... elle ne pourrait dominer l'impression fâcheuse... désagréable... que lui produisait Jacques ?

Mais cette digression de sa pensée ne fit que la traverser.

Déjà Marcelle était auprès d'elle... Marcelle qui s'inquiétait :

— Qu'as-tu mère, tu es toute pâle... Tout à l'heure... lorsque je t'ai embrassée... je t'ai sentie brûlante, fiévreuse... Tu as les traits tirés, les yeux rouges comme si tu avais pleuré.

— Voyons, que vas-tu t'imaginer.

— Oui, je dis vrai... tu as pleuré... Mère tu me caches quelque chose. J'ai peur. Parle, est-ce que mon père ?

Régine demeura muette.

— Tu vois bien que j'ai raison. Ah ! c'est affreux. Tu n'oses pas m'apprendre. Un malheur est arrivé. Mon père est malade gravement... il est en danger de mort peut-être... Tu ne réponds pas... mère... mère !

Elle chancelait tout à coup.

Régine la soutint, l'attira près d'elle, contre son cœur.

— Je t'en supplie, ma chérie, calme tes terreurs... En effet, pendant ton absence, un malheur s'est produit, pas aussi effroyable que tu le redoutes... Je vais te dire... Ça été presque aussitôt après ton départ... et celui de Jacques. J'étais seule avec ton père... il a eu une crise, une nouvelle attaque de paralysie... Maintenant, il lui est impossible de s'exprimer...

Après l'usage de ses membres, la parole lui a été retirée. C'est la progression d'un mal terrible qui, paraît-il, ne pardonne jamais... Il ne faut pas t'épouvanter... Le docteur Daubry m'a juré qu'il ne prévoyait pas — quant à présent — une issue fatale.

Mais Marcelle ne l'écoutait plus.

Elle disait... elle répétait avec obstination, sur un ton douloureux reproche :

— Pourquoi ne pas m'avoir prévenue... mère... oui, pourquoi ne pas m'avoir prévenue ?...

— L'existence de ton père n'était pas en péril... A la moindre complication... à la plus légère aggravation du mal, je vous aurais télégraphié à tous deux... Je n'ai pas voulu interrompre votre voyage, mettre l'inquiétude, la désolation dans votre âme, qui s'ouvrait à la beauté de la vie, à la douceur de l'amour...

La beauté de la vie !...

La douceur de l'amour !...

Ah ! ces mots... dans les circonstances présentes... quelle ironie cruelle ils renfermaient !...

Les traits de Marcelle s'étaient contractés.

Mais ce fut rapide, fugitif, à peine apparent...

Que lui importait son propre destin !... En ce moment, elle ne songeait qu'à son père... complètement paralysé... à son père que, sans nul doute, la dernière attaque — oh ! c'était épouvantable ! — rapprochait encore de la tombe... Et une peine immense... un désespoir infini... s'emparaient d'elle...

Pourtant, c'était par lui que son existence à elle avait été dévastée...

C'était lui qui l'avait forcée à épouser Jacques Burgos...

...A renoncer à l'amour de Gaston.

...Lui qui était la cause des larmes que, en secret, elle avait versées... qu'elle versait encore lorsqu'elle était seule...

...La cause de la souffrance obscure qui déchirait son âme !...

N'importe, il était son père !...

Malgré tout, elle l'aimait...

Oh ! oui, profondément... éperdûment...

Il avait été si malheureux !...

Et voici qu'une catastrophe nouvelle fondait sur lui... Voici que, à présent encore, la fatalité le frappait... eh ! si durement... si impitoyablement...

Voici qu'elle frappait, cette fois, sans rémission...

Elle voulait le voir sans retard... à l'instant même... le consoler... le couvrir de caresses ardentes... lui dire des paroles douces... apaisantes... qui seraient un baume... peut-être... sur l'invisible blessure par où s'en allait sa vie.

Elle avait pris le bras de Régine... et elle l'entraînait... fiévreusement... à travers les corridors... les escaliers... le dédale des pièces qui conduisaient à la chambre du malheureux.

Surpris — ah ! Dieu, oui, prodigieusement surpris, lui, aussi, par ce qu'il venait d'apprendre — Jacques Burgos les accompagnait.

Mais sur son visage impénétrable, nul n'eût pu percer le mystère des sentiments qui l'agitaient intérieurement.

Nul n'eût pu dire si c'était de la pitié, du chagrin ou bien une sorte de joie mauvaise que, à cette minute, il éprouvait.

A l'apparition de Régine, de Marcelle et de Jacques, la garde-malade qui se trouvait près du paralytique, discrètement se retira.

Poussant un cri, une plainte où s'exhalait toute sa détresse, Marcelle s'était précipitée vers l'infortuné.

— Mon père... Oh ! mon père...

Un sanglot crevait dans sa gorge.

Elle avait pris dans les siennes les mains décharnées, inertes, de l'infirme et elle y collait ses lèvres follement.

Et elle le sentait tressaillir. Ses doigts, ses pauvres doigts osseux avaient un tremblement. De froids qu'ils étaient habituellement, ils devenaient glacés. Sur ses joues ridées, des larmes, lentement, roulaient.

(A suivre)